



LES NOUVELLES DE SOUEIX-ROGALLE

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT

L'accueil au public est assuré à la mairie de Soueix-Rogalle du mardi au vendredi, de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Le secrétariat est également à votre disposition par téléphone au 05 61 66 85 85, ou par courriel à l'adresse mairie.soueix@wanadoo.fr.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Au 2 mai 2016, les horaires d'ouverture de l'agence postale communale ont été modifiés. L'agence postale est désormais ouverte au public les mardis, jeudis et vendredis de 9h00 à 11h00.

EMPLOI DU SECRÉTAIRE DE MAIRIE

Le contrat « emploi d'avenir » du secrétaire de mairie se terminant mi-décembre, le conseil municipal a délibéré pour la création d'un emploi permanent.

TRAVAUX

– **Chantier de professionnalisation :**

Des travaux de rénovation de l'appartement sis au 1^{er} étage du bâtiment de la mairie ont commencé début octobre.

Lu dans la « Dépêche du Midi » :



« En partenariat avec le Greta (Groupements d'établissements) Midi-Pyrénées Sud, le lycée Bergès

va former des agents d'entretien du bâtiment. Dans ce cadre, la municipalité de Soueix-Rogalle met à disposition un appartement à rénover et participe ainsi à cette expérience de professionnalisation financée par le conseil régional Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon. La convention a été signée entre Gilles Godignon, conseiller en formation du Greta MPS ; Françoise Canetos, proviseur du lycée Bergès, et Christine Bonté, maire de Soueix-Rogalle. Gilles Godignon a expliqué les objectifs de cette démarche pédagogique innovante.

Il s'agit d'ouvrir un chantier-école dans des locaux situés au premier étage de la mairie de Soueix-Rogalle afin de réhabiliter un logement social et permettre à des demandeurs d'emploi d'accéder à un métier du bâtiment. Quatorze places sont disponibles et actuellement, la phase de recrutement a commencé par la réception de dix candidatures. Les postulants doivent avoir un projet d'insertion dans les métiers du bâtiment et participer à un entretien individuel pour évaluer leurs objectifs, leurs motivations et leur mobilité.

La formation durera du 3 octobre au 9 juin 2017 et aura lieu principalement à la mairie de Soueix-Rogalle et au lycée Aristide BERGÈS. Les futurs Agents d'Entretien du Bâtiment bénéficieront de 1 000 heures de formation, avec 70 % du temps sur le chantier et 175 heures en entreprise. En fin de cursus, les stagiaires seront présentés à l'examen validant le titre professionnel de niveau V du ministère de l'Emploi. Ce titre répond à la polyvalence recherchée pour la réalisation de travaux d'entretien et d'aménagement sur l'intérieur d'un bâtiment (cloisons, plafonds suspendus, menuiseries), sur une installation électrique ou sanitaire. L'utilisation de produits de finition est aussi au programme. »

– **Rénovation des ateliers municipaux :**

Les travaux de rénovation des ateliers communaux ont commencé. Pour mémoire, il s'agissait de remplacer le hangar effondré par un hangar bâti qui permettra d'abriter les matériaux et engins nécessaires aux missions des employés municipaux (tracteur, véhicule tous usages...). S'ensuivra la mise aux normes sanitaire et de travail, avec la création d'une salle d'eau avec toilettes.

NOUVELLES DE L'ÉCOLE

– **rythmes scolaires :**

Les activités périscolaires se déroulent le jeudi après midi après acceptation de l'inspection d'académie. Tous les enfants participent aux ateliers qui sont d'une grande diversité. Autant d'activités physiques et sportives (kayak, judo, vélo) que d'activités culturelles (musique, dessin, ludothèque, médiathèque...) sont pratiquées dans ces ateliers.

– **Fête de la pomme :**

cinq écoles se sont associées pour acheter un pressoir et le mutualiser dans le but de faire du jus de pomme. Le jus de pomme pressé par les enfants est disponible à la vente auprès du directeur d'école. Les bénéfices récoltés sont au profit de la coopérative scolaire.

Suite à une demande des parents d'élèves et la municipalité disposant d'un terrain propice, un verger à pommes sera créé.

INAUGURATION DE LA CABANE PASTORALE DE LA SUBERA

L'inauguration de la cabane pastorale de la Subera s'est déroulée le samedi 24 septembre. une trentaine de personnes était présente.

Participaient notamment à cette cérémonie, le conseil municipal de Soueix-Rogalle, le Président et les

techniciens de la Fédération Pastorale, la directrice technique de la Direction Départementale des Territoires, les éleveurs du Groupement Pastoral, l'architecte en charge de la maîtrise d'ouvrage



MUSÉE DES COLPORTEURS

Depuis son ouverture au 1^{er} juillet 2013, le musée des colporteurs a accueilli 13 259 visiteurs. 3 649 visiteurs ont été accueillis pour la seule période du 1^{er} janvier jusqu'au 31 août de cette année.

Les visiteurs apprécient notamment les expositions temporaires, la richesse des collections et, surtout, le professionnalisme des bénévoles de l'association « Patrimoine de Soueix-Rogalle » et la qualité de leurs commentaires.

MARCHÉ DE PRODUCTEURS LOCAUX

Le marché de producteurs locaux se tient sous la halle de Soueix les mercredis de 16h00 à 19h00. Outre s'approvisionner en produits frais tels que légumes, charcuterie, œufs, huîtres, pain, pizzas, confitures..., on peut également y faire réparer son vélo.

RÉHABILITATION DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Pour aider les propriétaires disposant d'installations d'assainissement non collectif se trouvant en non-conformité, à faire des travaux de réhabilitation, le Syndicat des eaux du Couserans organise pour la quatrième année consécutive une opération groupée, en partenariat avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne. L'agence de l'eau aide les propriétaires concernés en leur attribuant une subvention forfaitaire de 4 200 € pour réhabiliter leurs installations sans dépasser 80% du montant total des travaux. Les propriétaires éligibles à cette aide peuvent prétendre en plus à une aide de l'ANHA (Agence Nationale de l'Habitat), aide conditionnée au revenu du foyer.

Pour bénéficier de cette subvention, les conditions minimales suivantes doivent être rassemblées :

- L'installation existante date d'avant 1996
- être propriétaire depuis une date antérieure au 01/01/2011
- être propriétaire occupant
- le système d'assainissement non collectif est non conforme et présente un risque sanitaire
- l'habitation n'est pas dans une zone d'assainissement collectif futur.

Les propriétaires intéressés retireront un dossier de demande auprès du Syndicat des Eaux du Couserans, au Service d'Assainissement Non Collectif, qui coordonnera toute les démarches avec l'Agence de l'Eau

Adour Garonne.

Dossier à retirer à compter du 9 janvier 2017.

Les 30 premiers dossiers complets seront retenus.

SYNDICAT DES EAUX DU COUSERANS – SPANC

13 route de TOULOUSE 09190 SAINT-LIZIER (05 34 14 33 05 - ancp09@gmail.com)

FUSION DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DU COUSERANS

Suite au vote de la loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation du territoire de la République (dite « loi NOTRe »), au 1er janvier 2017, les huit intercommunalités du Couserans (Bas Salat, Volvestre, Séronais, Val Couserans, Saint-Girons, Castillonais, Oust et Massatois) n'en formeront plus qu'une. C'est ainsi 95 communes et près de 30 000 habitants qui seront réunis dans une même intercommunalité.

Cette fusion constitue un enjeu important pour notre territoire puisqu'elle devra veiller à garantir les mêmes services aux citoyens qu'à présent, sur un territoire s'étendant de Sainte-Croix-Volvestre jusqu'à Couflens dans un axe Nord/Sud, et de Montels jusqu'à Saint-Lary dans un axe Est/Ouest.

Les conseils municipaux du Couserans ont délibéré sur le nom de la future communauté de communes issue de la fusion ainsi que sur son siège provisoire. La nouvelle intercommunalité s'appellera donc « Couserans-Pyrénées » et siègera provisoirement à l'Hôtel-Dieu, 09190 SAINT-LIZIER.

NOUVEAU DANS LE CANTON

LAEP (Lieu d'Accueil Enfant/Parent) : espace convivial accueillant, de manière libre et sans inscription, de jeunes enfants âgés de moins de 6 ans accompagnés de leurs parents ou grands parents.

Le LAEP favorise les échanges entre adultes, pour prévenir ou rompre l'isolement sans visée thérapeutique. Il permet une aide et l'accompagnement des familles. Les accueillants observent et écoutent sans assurer la garde de l'enfant. Le LAEP est ouvert le lundi matin de 9h15 à 11h45 et le lundi après midi de 12h15 à 14h15 en présence d'une psycho-clinicienne. Il sera géré par l'association « Instant de vie » et se déroulera à la MJC d'Oust.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

La commémoration communale de l'armistice 1918 aura lieu au Monument aux Morts de Soueix, sur le parvis de l'église, le 11 novembre à 10h00.

Elle sera suivie de la commémoration cantonale qui se tiendra cette année à Aulus-les-Bains à 11h00.

Nous invitons la population à assister à ces deux cérémonies républicaines.

ÉTAT CIVIL 2016 (2° semestre)

Mariages

Nathalie BELLEMÈRE-TURMINE et Mark DOWTON le 1^{er} octobre

Sophie PEZAT et Antonio PONTURO le 29 octobre

Décès

Simone MAURETTE veuve LIAUT le 19 août à Montauban (82)

Naissances

Joan JENNEPIN né le 19/10/2016 à Saint-Lizier (09)

Jules JENNEPIN né le 20/10/2016 à Fort-de-France (Martinique)